



# REGLEMENT FOOTBALL

---

Mai 2019

## **ARTICLE 1 :**

La participation aux compétitions, nationales ou régionales, implique l'acceptation du Règlement Intérieur de Groupe BPCE Sports. Les compétitions, nationales ou régionales, sont ouvertes à tous les adhérents du Groupe BPCE Sports répondant au Règlement Intérieur de l'Association.

## **ARTICLE 2 :**

Les qualifications régionales et le Challenge National se disputeront selon le règlement de la Fédération Française de Football. Les critères de classement et de déroulement des épreuves sont identiques pour les compétitions nationales et régionales.

## **ARTICLE 3 :**

Les dispositions ci-après viennent en complément du règlement officiel de la Fédération Française de Football.

## **ARTICLE 4 :**

La compétition sera dirigée par trois arbitres officiels. A défaut, les capitaines d'équipes se réuniront pour désigner, soit par accord soit par tirage au sort, trois arbitres bénévoles.

## **ARTICLE 5 :**

L'organisateur et les participants se devront d'accepter et d'appliquer l'ensemble des règles officielles ou réglementaires de l'Association.

## **ARTICLE 6 :**

Toutes les équipes devront être présentes sur le lieu de la compétition un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de l'épreuve. Toutefois, en cas de force majeure, il sera toléré un quart d'heure de battement. Passé ce délai, l'équipe défaillante sera considérée comme étant forfait.

## **ARTICLE 7 :**

En cas de forfait délibéré, au cours des qualifications régionales ou du Challenge National, l'équipe défaillante ne participera pas à la compétition l'année suivante et devra supporter les conséquences financières de son forfait.

## **ARTICLE 8 :**

Les frais d'arbitrage seront supportés par l'ensemble des équipes participantes.

## **ARTICLE 9 :**

Groupe BPCE Sports sera représentée au Challenge National par deux Délégués qui auront pour mission d'assister l'organisateur dans le contrôle des adhésions, le tirage au sort, la tenue des résultats, les classements. Les Délégués contrôleront les mesures prises pour le bon déroulement des épreuves. Ils confieront, pour un an, le Challenge Groupe BPCE Sports à l'équipe Challenger.

## **ARTICLE 10 :**

Le Challenge National regroupera 12 équipes (dont l'organisateur et le vainqueur de la dernière édition), soit deux équipes par région Groupe BPCE Sports désignées par les qualifications régionales et réparties en quatre poules de trois. Si l'équipe organisatrice a



## REGLEMENT FOOTBALL

---

remporté le challenge l'année précédente, l'équipe finaliste sera qualifiée d'office. Exception : Dans le cas où le vainqueur et l'organisateur sont de la même région, le vainqueur disputera les qualifications. Les 3 premiers de l'année précédente + l'équipe organisatrice seront "têtes de série" et seront placés respectivement, le vainqueur dans la poule 1, le finaliste dans la poule 2, le 3ème dans la poule 3, l'organisateur dans la poule 4. Si le nombre de poules est inférieur à 4, on diminue d'autant les "têtes de série", c'est à dire qu'avec 2 poules nous aurons le vainqueur et le finaliste, auquel il conviendra d'ajouter le 3ème si 3 poules. Lors du tirage au sort, la 1ère équipe tirée ira dans la poule 1, la 2ème dans la poule 2, et ainsi de suite....

### **ARTICLE 11 :**

L'épreuve sera disputée en deux phases. Toutes les rencontres se joueront en 2 fois 25 (20) minutes, à l'exception des finales jouées en 2 fois 30(25) minutes.

#### a) Classement à l'intérieur de chaque poule :

Les matches de poule se dérouleront selon le calendrier établi par l'organisateur en fonction du nombre de terrains mis à disposition, le perdant du 1er match devant rejouer le match d'après contre la 3ème équipe de la poule.

Il sera attribué : 4 points par match gagné - 2 points par match nul -1 point par match perdu - 0 point par forfait.

Si les équipes sont à égalité à l'issue du temps réglementaire, le résultat du match nul sera homologué (2 points), mais les équipes se départageront aux tirs au but. Cinq joueurs, pris parmi ceux présents sur le terrain au coup de sifflet final, exécuteront ces tirs au but. L'équipe devant tirer la première sera désignée par tirage au sort. En cas d'égalité après la première série, la série suivante sera arrêtée au premier tir manqué pour un même nombre de tirs exécutés.

Un classement sera établi à l'issue de toutes les rencontres.

En cas d'égalité entre 2 équipes, on retiendra le résultat du match les ayant opposés.

En cas d'égalité entre 3 équipes, on retiendra, 1) le nombre de départages par tirs au but, 2) le goal average général, 3) les buts marqués, 4) les buts encaissés, 5) le tirage au sort.

Les 2 premières équipes par poule seront qualifiées pour la phase finale.

#### b) Matches de classement (classement de la 9ème à la 12ème place) :

Les 3èmes équipes de chaque poule joueront un match de départage (3ème poule 1 contre 3ème de poule 4 et 3ème poule 2 contre 3ème de poule 3). Les gagnants se rencontreront en match de classement pour les 9 et 10èmes places. Les perdants se rencontreront en match de classement pour les 11 et 12èmes places.

#### c) La phase finale (classement de la 1ère à la 8ème place) :

##### c-1/ Les ¼ de finale :

Le 1er de la poule 1 rencontre le 2ème de la poule 4. Match A

Le 2ème de la poule 1 rencontre le 1er de la poule 4. Match B

Le 1er de la poule 2 rencontre le 2ème de la poule 3. Match C

Le 2ème de la poule 2 rencontre le 1er de la poule 3. Match D



## REGLEMENT FOOTBALL

---

Les perdants des matches A et C se rencontrent.

Les perdants des matches B et D se rencontrent.

Les gagnants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 5 et 6èmes places.

Les perdants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 7 et 8èmes places.

### c-2/ Les ½ finales :

Les gagnants des matches A et C se rencontrent.

Les gagnants des matches B et D se rencontrent.

Les perdants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 3 et 4èmes places.

Les gagnants de ces 2 derniers matches se rencontrent pour jouer la finale.

### c-3/ La finale :

En cas d'égalité à la fin des matches de la phase finale, les équipes se départageront aux tirs au but comme décrit plus haut. Les résultats de ces tirs au but donneront match gagné.

### **ARTICLE 12 :**

Le nombre de joueurs autorisé sur la feuille de match est fixé à 20 par équipe. 5 changements pourront avoir lieu au cours de chaque rencontre. Un joueur remplacé devenant remplaçant pourra revenir en jeu. En début de compétition les joueurs se verront attribuer un numéro, numéro qu'ils devront conserver tout au long du Tournoi.

### **ARTICLE 13 : Qualifications et Challenges**

Tout joueur sanctionné d'un carton jaune devra purger une exclusion temporaire de 5 minutes. Un second carton jaune lors de la même rencontre sera sanctionné d'un carton rouge, équivalent à l'exclusion. Tout joueur exclu par l'arbitre devra purger un match de suspension (match suivant) avant de reprendre le jeu. Il en sera de même pour un joueur sanctionné d'1 avertissement sur deux matches différents. Sur le Challenge, les joueurs n'ayant reçu qu'un seul carton jaune, avant les demi-finales, verront leur sanction annulée. Toute agression, hors faits de jeu, d'un joueur ou d'un dirigeant vis à vis de l'arbitre, de l'un de ses assistants, d'un joueur ou d'un dirigeant de l'équipe adverse, sera sanctionnée par l'exclusion du dit joueur ou dirigeant pour la suite du challenge et pour le challenge de l'année suivante. Lors du challenge national, il ne sera pas tenu compte des sanctions prises lors des épreuves de qualifications régionales. En cas de match arrêté les équipes en présence marqueront 0 point, sauf décision arbitrale en faveur de l'une des équipes.

### **ARTICLE 14 :**

Dans le cas où l'organisateur du Challenge prévoit 16 équipes :

- Le nombre de qualifiés d'office passe de 2 à 4, soit les quatre premiers de la dernière édition, sauf si l'organisateur n'est pas classé dans les 4 premiers de la dernière édition,

alors dans ce cas les qualifiés d'office seront les 3 premiers du challenge précédent plus l'organisateur.

- Des éliminatoires obligatoires se dérouleront dans toutes les Régions durant le premier trimestre de l'année de référence d'où sortiront des qualifiés par Région ; sauf s'il ne reste qu'une seule équipe dans la Région.  
Une équipe ne participant pas aux qualifications ne pourra pas participer au challenge national.  
Chaque équipe non qualifiée d'office, doit envoyer à son secrétaire de Région, sa décision ou non de participer aux qualifications, **avant le 15/12 de chaque année**.  
Le secrétaire régional informe avant la fin de l'année le Secrétaire national et le responsable de la discipline Football, des entités qualifiées de sa région.
- Le nombre d'équipes qualifiées par région, dépend du nombre d'équipes inscrites aux qualifications de la région.  
Exemple pour chaque région :  
Si 2 équipes inscrites en qualification -> 1 équipe qualifiée  
Si 3 équipes inscrites en qualification -> 2 équipes qualifiées  
Si 4 équipes inscrites en qualification -> 2 équipes qualifiées  
Si 5 équipes inscrites en qualification -> 3 équipes qualifiées  
Si 6 équipes inscrites en qualification -> 3 équipes qualifiées  
Si 7 équipes inscrites en qualification -> 4 équipes qualifiées
- Si une Région ne présente pas d'équipe en phase éliminatoire, la place sera attribuée sur les deux Régions ayant le plus grand nombre d'équipes participantes aux qualifications sur les 4 années antérieures.
- En cas d'égalité du nombre d'équipes dans deux Régions, la place supplémentaire qualificative sera attribuée à la Région où antérieurement il y a eu le plus grand nombre d'équipes participantes aux qualifications sur les 4 années antérieures.

---

### CAHIER DES CHARGES PAR DISCIPLINE (FOOTBALL)

Durée de la compétition : 2 jours

Prévoir au minimum 2 terrains engazonnés homologués pour 12 équipes, 4 terrains pour 16 équipes. Les arbitres devront conserver les scores des matches, le résultat des tirs au but ainsi que les noms, prénoms et décompte général des cartons jaunes et rouges par équipe. L'organisateur du tournoi de qualifications et les délégués présents aux Challenges, devront transmettre, au bureau national, les feuilles de matchs et rapports, signés par les capitaines et les arbitres.



## REGLEMENT FOOTBALL

---

Les Délégués Groupe BPCE Sports, en accord avec les capitaines d'équipes, pourront si de besoin réduire la durée des matches si les conditions de jeu ou l'état physique des joueurs le nécessitent.

Trophées par équipe : Outre le Challenge Groupe BPCE Sports qui est remis chaque année à l'équipe vainqueur par le vainqueur de l'année précédente, les Organisateurs devront au minimum prévoir 1 coupe pour chacune des 3 équipes formant le podium.